



La campagne « Ville Apaisée, quartiers à vivre » c'est :

➡ **Une initiative** de Rue de l'Avenir et du Club des villes et territoires cyclables et marchables poursuivie par le « Réseau vélo et marche » avec depuis juin 2023 un partenariat avec la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports, France Nature Environnement et la Fédération des Usagers de la Bicyclette.

Son objectif est d'inciter et soutenir les collectivités à maintenir et à améliorer la qualité de vie en ville et l'attractivité des quartiers, dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique et la raréfaction des ressources.

Cette initiative est soutenue par l'ADEME, la coordination vélo et marche et la direction de la sécurité routière.

➡ **Un Manifeste**

qui a été adopté le 5 juin 2023 par les co-organisateur(e)s de la campagne et les associations partenaires et qui a été signé par 64 collectivités, 17 associations nationales et 100 associations locales.

[Manifeste Ville apaisée](#), PDF-16p

[Voir la liste des signataires](#) , [Le Kit de communication](#)

➡ **5 argumentaires** Rue de l'avenir a précisé, ci-dessous, dans différentes fiches* correspondant aux thèmes de cette campagne, des arguments et des exemples permettant d'éclairer et de préciser les mesures énoncées dans le Manifeste.

<https://www.ruedelavenir.com/actualites/dossier-fiches-argumentaire-campagne-ville-apaisée-quartiers-a-vivre/>

- Fiche argumentaire N°1 Une démarche de quartier pour apaiser la ville
- Fiche argumentaire N°2 Bien vivre dans son quartier
- Fiche argumentaire N°3 La réduction de l'excès automobile
- Fiche argumentaire N°4 Pour des villes et des villages à 30km/h
- Fiche argumentaire N°5 Développer des alternatives et leur usage

➡ **Des supports pour une cohabitation Piétons Cyclistes Automobilistes**

- [Brochure « A pied à vélo mieux se comprendre »](#)
- [Vidéos « Ville apaisée, quartiers à vivre »](#)

➡ **Des visites** destinées aux élu(e)s, aux responsables de services territoriaux et aux membres d'associations

[En Bretagne](#), les 8 et 9 juin, dans 3 villes de tailles différentes : Vitré, Saint Briec et Rennes [Voir le compte-rendu complet concernant ce voyage d'étude](#), PDF-20 p

[À Chartres](#), le 5 avril 2024

[Voyage d'études, Chartres, 5 avril 2024](#), PDF, 12p

À Lille et Roubaix, les 17 et 18 octobre 2024

Les présentations faites pendant les journées d'étude Compte rendu en cours de réalisation

A Avignon les 19 et 20 mai 2025 le programme

➔ **Une rencontre « A pied, à , bien dans ma ville »**

Dijon 18/19 septembre 2024 Les présentations

➔ **Des « Petits déjeuners ville apaisée »** au cours desquels des élu(e)s présentent leurs expériences

- 12 mars 2024, *Christophe le Bihan* adjoint au Maire de Vitré
Visionner la vidéo L'implication des forces de police pour l'application de la loi
- 6 juin 2024, *Blandine Claessens* Première adjointe au Maire de Saint-Brieuc
Visionner le diaporama et la vidéo Ville à 30km/h
- 10 octobre 2024, *Valérie Fauchoux* Adjointe au Maire de Rennes
Visionner le diaporama et la vidéo La mise en place de la ZTL
- 13 mars 2025 *Maria Jebli-Chedeville* Adjointe au Maire de Chartres

➔ **Une mise en Réseau de collectivités** Envoi et exploitation d'un questionnaire

➔ **Un Réseau d'associations** 2^{ème} réunion 27 mars 2025

Des ressources documentaires : Rebonds N°1 Cohabitation des modes actifs Aménagements Comportements Réglementation Rencontres 2024
<https://www.ruedelavenir.com/thematique/les-modes-actifs/>

Rejoignez cette dynamique en devenant partenaires de notre démarche pour des villes d'avenir !

Signez le manifeste :

COLLECTIVITES

ASSOCIATIONS



Voir le site

Voir le site



réseau vélo et marche
Collectivités engagées pour les mobilités actives